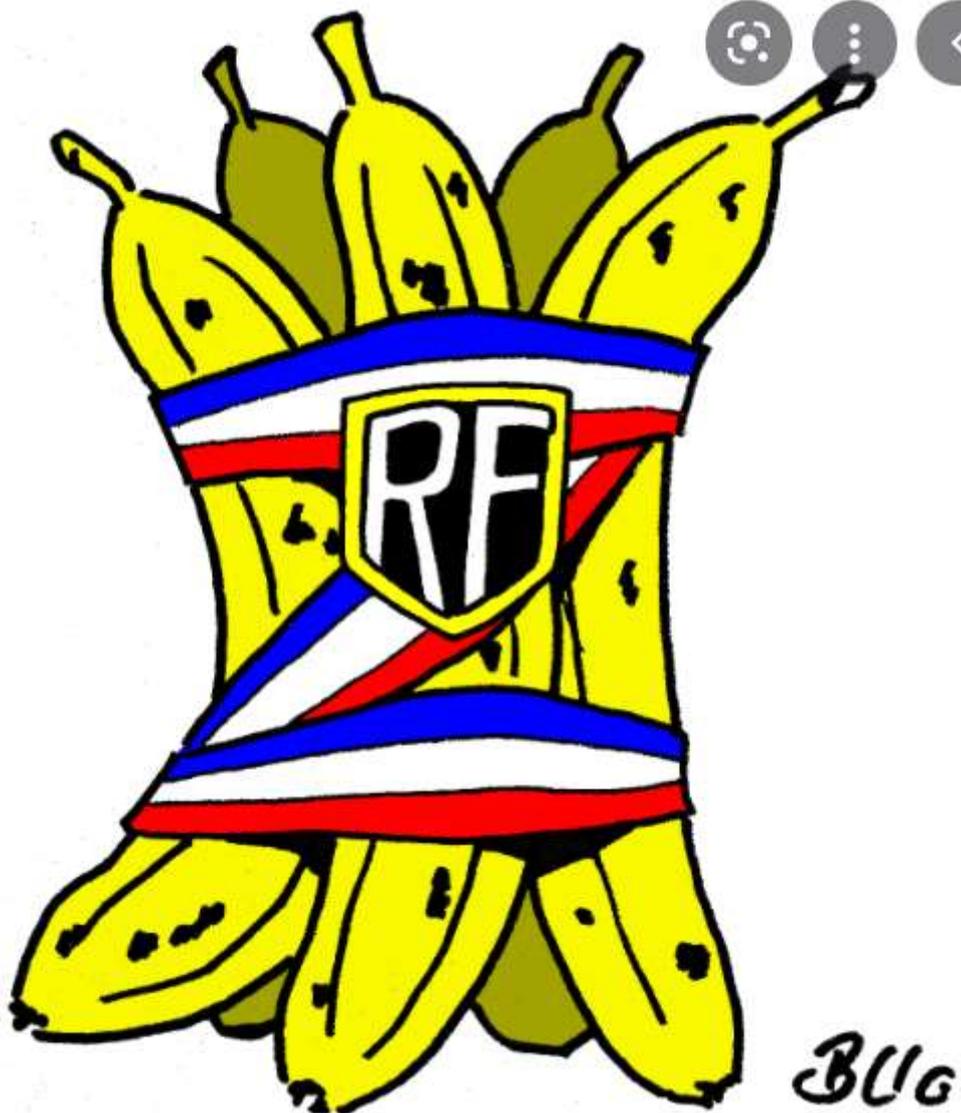


**MACRON NOMME A LA TETE DU CONSEIL D ETAT UN  
DES ACTEURS DU SCANDALE DU MEDIATOR**



Le conseil d'Etat sera dirigé par l'ancien directeur de l'agence du médicament qui n'a pas tenu compte des alertes et n'a pas retiré le poison de Servier . President de la section sociale du Conseil d'Etat il a

donc participé aux commissions permanentes qui ont validé la loi sur le pass sanitaire de 2022.

Attention, comme Fabius, il était en responsabilité mais il n'est pas coupable ....

Cette agence a été créée en 1993 après le scandale du sang contaminé, et réformée en 2009 suite au scandale du Mediator. Son 1er DG était Tabuteau. Résultat : on a Fabius au CC (non coupable dans l'affaire du sang contaminé) et Tabuteau au CE (témoin dans l'affaire Mediator)...

Didier Tabuteau est « accablé » depuis qu'a éclaté le scandale Mediator: ce haut fonctionnaire, premier directeur de l'Agence du médicament, en poste entre 1993 et 1997, admet avoir raté les alertes qui auraient pu conduire au retrait du marché de ce coupe-faim pour éviter « le drame ».

Ce diplômé de Polytechnique et de l'Ena a travaillé dans plusieurs cabinets ministériels avec Claude Evin, Bernard Kouchner et aussi Martine Aubry en 1997.

M. Tabuteau est convoqué en tant que témoin au procès du Mediator. En revanche, l'agence qu'il a dirigée, l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, devenue l'ANSM après le scandale du Mediator, est jugée pour homicides et blessures involontaires entre 1995 et 2009.

« Ce que je vais dire n'est pas une défense de l'Agence du médicament », démarre-t-il à la barre. « Le drame a eu lieu. L'objectif de l'Agence était d'éviter que de tels drames surviennent. Je suis à titre personnel accablé par ce qu'il s'est passé », déclare M. Tabuteau, le buste penché en avant comme un arbre dans la tempête.

Utilisé par cinq millions de personnes pendant les 33 ans de sa commercialisation, entre 1976 et 2009, le Mediator est tenu pour responsable de centaines de morts. Ce coupe-faim est à l'origine de graves maladies du coeur et du poumon.

Mais l'ex-directeur n'a « aucun souvenir » du Mediator pendant ces quatre ans où il a dirigé l'Agence. Il se souvient en revanche très bien d'autres médicaments anorexigènes des laboratoires Servier: l'Isoméride et le Ponderal, retirés du marché en 1997.

Il admet, « rétrospectivement », que retirer ces deux médicaments mais conserver leur cousin, le Mediator, est « difficilement compréhensible ». « Il y avait en 1997 une occasion de retirer Mediator. On ne l'a pas fait. Le système donnait l'impression d'être sûr. On sait maintenant qu'il ne l'était pas ».

Il y a d'autres éléments qui dérangent: 1995 est une année-clé, une année d'occasions manquées. Une enquête officieuse est lancée au centre régional de pharmacovigilance de Besançon après des doutes concernant le Mediator. Qui a décidé de cette enquête ?, interroge la partie civile. « Cela se passait au sein de la direction de l'évaluation », affirme M. Tabuteau.

En 1995 toujours, le Benfluorex, le principe actif du Mediator, est interdit dans les préparations magistrales qui sont effectuées par un pharmacien pour un patient déterminé. Pourquoi une interdiction aussi limitée ? Cette question « taraude » toujours Didier Tabuteau.

S'il n'a aucun souvenir du Mediator, il ne peut pas nier avoir signé, en octobre 1995, une note qui autorise les laboratoires Servier à continuer de vendre ce médicament présenté comme un anti-diabétique. « Je n'ai pas le souvenir de cette note. (...) Je ne pourrais rien espérer de mieux qu'une décision inverse ait été prise à l'époque ».

Les laboratoires Servier exerçaient-ils des pressions sur l'Agence ?, interrogent la présidente puis des avocats. « Jusqu'en 1997, je ne l'ai pas ressenti », affirme l'ex-directeur. Mais la présidente lit des scellés, un compte-rendu de déjeuner en 1993 saisi lors de perquisitions dans les laboratoires. Autour de la table: Jacques Servier, le tout-puissant chef des laboratoires, Alain Le Ridant, pharmacien responsable du groupe et Jean-Michel Alexandre, un pont de la pharmacologie.

« L'Agence doit être considérée comme un outil au service de l'industrie pharmaceutique française », a-t-il alors été dit. Pour l'ex-directeur, ces propos sont « épouvantables ».

Mais Didier Tabuteau choisira Jean-Michel Alexandre comme bras-droit, pour être directeur de l'évaluation du médicament. En 2001, à sa retraite de l'Afssaps, M. Alexandre deviendra consultant pour Servier. Il compte aujourd'hui parmi les prévenus au procès.

<https://www.lepoint.fr/societe/mediator-l-accablement-du-premier->

[directeur-de-l-agence-du-medicament-19-11-2019-2348469\\_23.php](http://directeur-de-l-agence-du-medicament-19-11-2019-2348469_23.php)

<https://sante.lefigaro.fr/article/mediator-didier-tabuteau-un-kouchner-boy-grand-absent-du-dossier>

L'homme, aujourd'hui membre du Conseil d'État, est un «Kouchner boy». Il était son directeur de cabinet au ministère de la Santé avant de devenir le premier directeur de l'Agence du médicament, de 1993 à 1997. Il était donc en poste à des dates clés de l'histoire du Mediator: quand la molécule de Servier est mise sous enquête et quand les anorexigènes sont retirés du marché. En octobre 1995, Didier Tabuteau signe la fin du Mediator dans les préparations magistrales – celles réalisées à la demande par le pharmacien en mélangeant plusieurs molécules. Mais, pour une raison incompréhensible, le médicament reste en vente dans les officines. Mediapart avait montré (le 16 avril 2011) que le 23 octobre 1995 Didier Tabuteau avait écrit au directeur général de la santé, Jean-François Girard. Sa note montre très clairement que l'Agence du médicament est alors tout à fait consciente des propriétés anorexigènes du Mediator.

Le rapport de l'Igas rendu public le 15 janvier 2011 fait – opportunément? – l'impasse sur la période Tabuteau à l'Agence. Pour résumer, l'Igas a bâti toute sa démonstration sur une seule faute originelle: la dissimulation par Servier de la nature amphétaminique du Mediator. Le reste ne serait que la conséquence de cette faute. Les autorités sanitaires ont été «anesthésiées» par l'industriel, qui les a «roulées dans la farine», estime l'Igas, voyant en elles des victimes de l'industriel. Seule la pharmacovigilance est vertement critiquée et rebaptisée pharmaco-somnolence. Quant aux politiques, ils sont – eux aussi – les grands absents du rapport de l'Igas comme de l'instruction judiciaire. L'Igas a bien déploré la lenteur avec laquelle les ministres

chargés de la Sécurité sociale et de la Santé ont géré le déremboursement de médicaments à service médical rendu insuffisant. Mais rien de plus. La grande habileté de Xavier Bertrand, ministre de la Santé au moment où éclate le scandale, en 2010, a été de choisir Aquilino Morelle comme inspecteur Igas pour la mission. L'ancienne plume de Lionel Jospin est un vieil ami de Didier Tabuteau. Ensemble, ils ont écrit un ouvrage intitulé La Santé publique, sorti en juillet 2010. Tous deux enseignent à Sciences Po au sein de la chaire santé, dont le responsable n'est autre que Didier Tabuteau. Or, le rapport Igas servira de trame à l'information judiciaire.

Quand Dominique Maraninchi (proche de Xavier Bertrand) quitte l'Agence, en août 2014, les autorités de tutelle ont du mal à lui trouver un successeur. Et qui fait du forcing pour que ce soit son protégé, le psychiatre Dominique Martin, qui décroche le poste? Didier Tabuteau. Les deux hommes se connaissent car Martin a été conseiller technique de Bernard Kouchner au début des années 2000. Le tour de force de Tabuteau dans cette nomination est d'autant plus remarquable que Martin n'était pas du tout favori. Il n'avait par ailleurs pas envie de quitter la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, où il était chargé des risques professionnels. Mais le «Kouchner boy» a eu le dernier mot, comme toujours.

La chaire santé de Sciences Po est un formidable fait-tout dans lequel se retrouve toute «la bande de Kouchner», comme l'appelle le milieu. Citons Gilles Duhamel, ancien conseiller technique de Bernard Kouchner, ancien directeur des études à l'Agence du médicament et inspecteur Igas. Quand, pour l'essai clinique mortel de Rennes, l'Igas enquêtera sur l'affaire, ce sera Gilles Duhamel qui sera chargé des investigations. Ce qui lui permettra d'écrire le rapport concernant l'Agence du médicament, dirigée par... Dominique Martin. Autrement dit, l'ancien directeur de cabinet de Dominique Gillot, secrétaire d'État à la Santé, enquête sur son ancien conseiller technique. Citons encore Philippe Duneton, ancien patron de l'Agence, Philippe Lamoureux, actuel patron

du Leem, le très actif syndicat pharmaceutique, et ancien conseiller technique de Kouchner, ancien haut dirigeant de l'Agence, et, bien sûr, inspecteur Igas. Sans oublier Martin Hirsch, ancien directeur de cabinet de Kouchner. Un politique fin connaisseur du monde de la santé résume: «Les “Kouchner boys” sont comme les Barbapapa, ce sont tous les mêmes et ils présentent une forme adaptée à chaque besoin.» Tout ce beau monde avait pour habitude de se retrouver chez Daniel Vial, un ami de Jérôme Cahuzac. Grand lobbyiste de l'industrie pharmaceutique, Vial organisait de très conviviales soirées à Lourmarin (Vaucluse).

Aujourd'hui, Didier Tabuteau (1) n'a pas quitté les affaires: il a un pied dans l'équipe d'Emmanuel Macron. Il est très proche du conseiller santé d'En marche!, Jérôme Salomon, qui enseigne, lui aussi, à la fameuse chaire de Sciences Po. Le deuxième conseiller de Macron a démissionné cette semaine. Il était payé par Servier.

(1) Contacté par «Le Figaro», Didier Tabuteau\* a répondu: «J'ai été entendu par la justice et la justice suit son cours».

Collecté par Patrice Gibertie